pellenc s.a.

Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

AIRION

Souffleur

Contenu :
- un souffleur
- une buse de soufflage
- un crochet de portage
- une clé Allen
- un guide de l'utilisateur
- crochet de suspension
- sangle de portage

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

57_83350_F - 11/2014

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ 4
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL 4
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SOUFFLEUR AIRION 5
SIGNAUX DE SÉCURITÉ. 5

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 6
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES. 6

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL 7
MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA BUSE DE SOUFFLAGE 7
PRISE EN MAIN DE L'OUTIL. 7
MISE EN SERVICE DE LA BATTERIE. 8
DÉMARRAGE. 8
SÉLECTEUR DE VITESSE 8
MODE "BOOSTER" 9
PORTAGE. 9
APRÈS UTILISATION. 10

ENTRETIEN 10
NETTOYAGE 10
NETTOYAGE DE LA GRILLE D'ADMISSION D'AIR (OU REMPLACEMENT) 11
PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN 12
INSTRUCTIONS POUR LA RÉPARATION 12
RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE 12
STOCKAGE 12

INCIDENTS 13

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.». 15

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ 16

INTRODUCTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.

Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : souffleur AIRION

Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

a. Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
b. Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
c. Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

a. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
b. Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
c. Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
d. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
e. Lorsqu'on utilise un outil à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.
f. Si l'usage d'un outil dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).

SÉCURITÉ DES PERSONNES

a. Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
b. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
c. Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur etlou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
d. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
e. Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
f. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
g. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
h. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL

a. Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
b. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
c. Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant etlou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
d. Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
e. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
f. Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
g. Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

a. Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SOUFFLEUR AIRION

1– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
2– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
3– Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
4– Les poussières soulevées au cours du travail peuvent nuire à la santé. En cas de dégagement de poussière, porter un masque anti-poussière.
5– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
6– Inspecter l'endroit de travail avant de commencer. Ôter tous les débris et les objets durs tels que les pierres, le verre, les fils de fer, etc., qui pourraient être projetés et causer de graves blessures ou des dégâts pendant l'utilisation de l'appareil.
7– Utiliser l'appareil pour souffler des déchets de gazon, de paille ou de feuilles, des détritus urbains.
8– Ne jamais souffler en direction de personnes ou d'animaux - l'outil peut soulever de petits éléments et les projeter à grande vitesse - risque d'accident.
9– En balayant avec le souffleur, faire attention aux petits animaux et ne pas les mettre en danger.
10– Arrêter l'outil, éteindre la batterie, débrancher le cordon d'alimentation et attendre l'arrêt de l'hélice avant d'ouvrir la grille d'admission d'air : risque de blessures graves provenant de la rotation de cette partie.
11– Ne pas obstruer, partiellement ou entièrement, la bouche d'admission.
12– Veiller à l'entretien des grilles d'admission.
13– Inspecter l'appareil avant chaque utilisation, vérifier que les pièces ne soient pas usées, desserrées, endommagées ou manquantes. Ne pas utiliser l'appareil s'il n'est pas en parfait état.
14– Pour éviter la propagation du feu, ne pas utiliser l'appareil près de feux de bois, de barbecue, etc.
15– Ne pas aspirer de corps solides ou liquides par le conduit d'admission - risque d'endommager les éléments tournants et les grilles d'admission.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

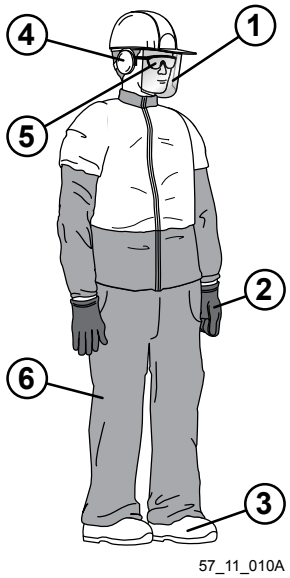

	Équipement de protection	Port
1	Visière	Facultatif
2	Gants	Recommandé
3	Bottes antidérapantes	Facultatif
4	Dispositif antibruit	Recommandé
5	Lunettes de protection	Obligatoire
6	Pantalon	Recommandé

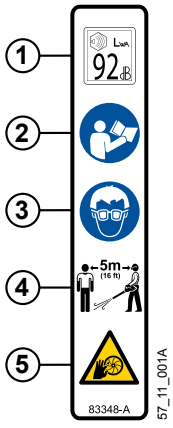

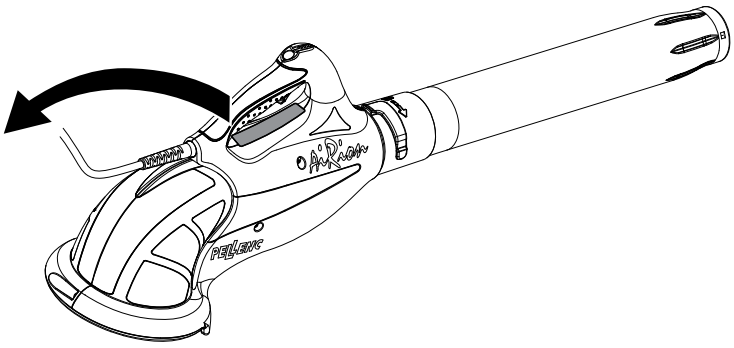

1– Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
2– Lire le manuel d'utilisation.
3– Port des lunettes de protection obligatoire.
4– Personne ne doit se trouver dans un rayon de 5 m (16 ft) autour de l'outil en fonctionnement.
5– Ne pas introduire les doigts ou tout type d'objet dans la grille d'admission d'air. Lorsque les grilles d'admission ne sont pas montées, risque de contact avec des pièces en rotation - risque de blessure ! - risque d'endommager les éléments tournants.

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

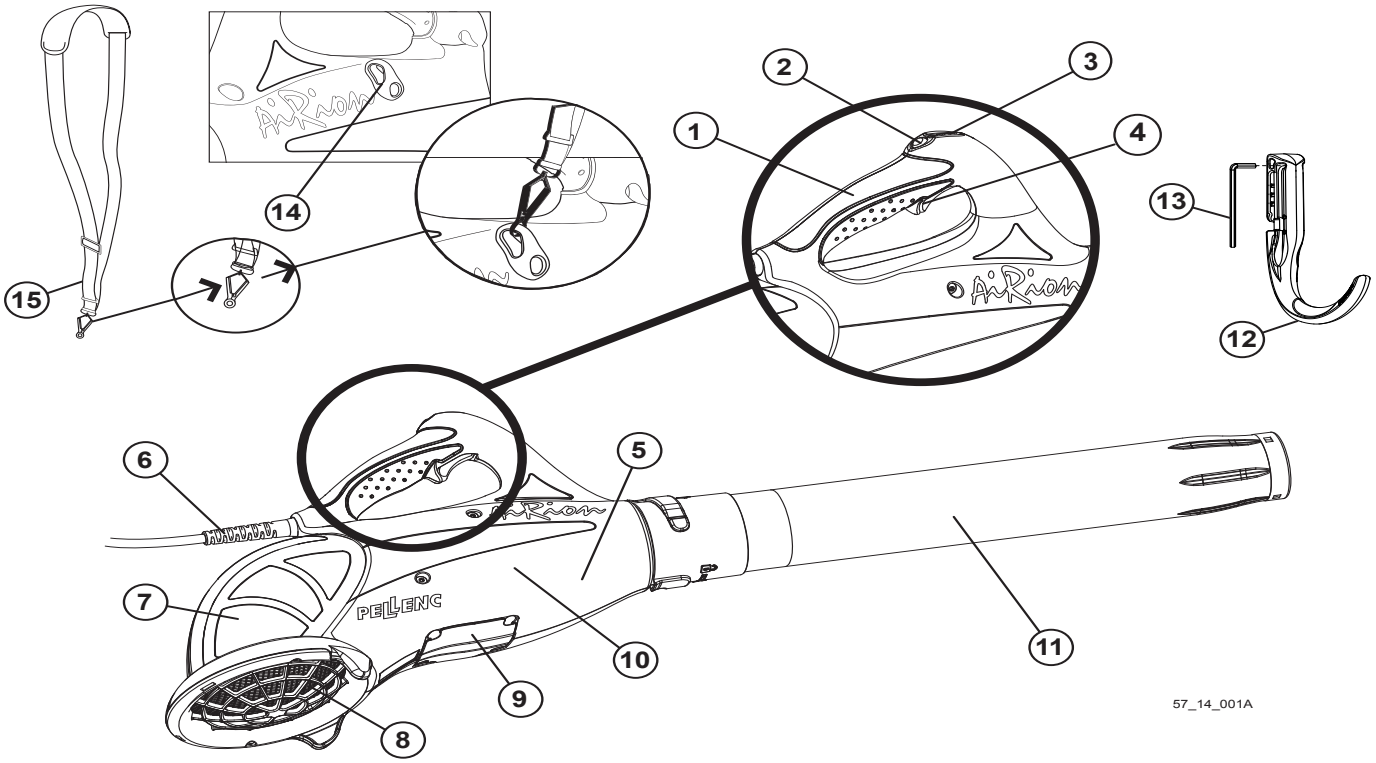

1– Poignée de commande
2– Bouton de sélection de la vitesse / Mode "booster"
3– Voyants de mise sous tension et d'indication vitesse
4– Gâchette de commande progressive
5– Carter de protection
6– Cordon d'alimentation de l'outil
7– Coude d'admission d'air (innovation Pellenc)
8– Grille d'admission d'air
9– Trappe de maintenance électronique
10– Turbine axiale (innovation Pellenc)
11– Buse de soufflage profilée
12– Crochet de portage (voir page 17)
13– Clé Allen
14– Crochet de suspension
15– Sangle de portage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

AIRION

Type	Souffleur à main
Moteur PELLENC	A commutation électronique
Puissance max. (W)	750
Poids net (g)	2580
Dimensions L x l x h (mm)	1022 x 232 x 318
Vitesse d'air max. ($m.s^{-1}$)*	61
Débit d'air max. ($m^3.h^{-1}$) avec buse de soufflage Débit d'air max. ($m^3.h^{-1}$) sans buse de soufflage	730 880
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie

AVERTISSEMENT
Les souffleurs de fabrication ultérieure à juillet 2013 ne sont pas compatibles avec les batteries ULIB à connecteurs gris.

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Taux de vibration

Valeur d'émission de vibration suivant EN 60745-1:2009	poignée $a_h \leq 0,7$ m/s²	incertitude $K_d = 1,5$ m/s²

Émissions sonores

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	L_{pA} = 78 dB(A)	K = 2,5 dB(A)
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	L_{pC} < 130 dB(C)	

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	89	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA BUSE DE SOUFFLAGE

MONTAGE

1– Emboîter le tube de soufflage (1) dans la buse (2) jusqu'au téton (3).
2– Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (4) pour verrouiller la buse.

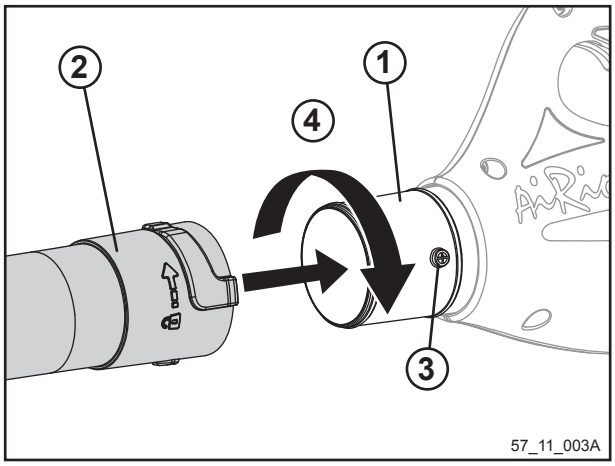

DÉMONTAGE

1– Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (1) pour déverrouiller la buse.
2– Déboîter le tube de soufflage de la buse (2).

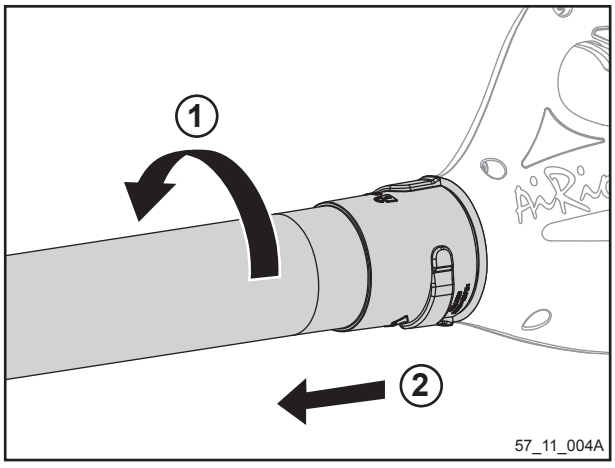

AVERTISSEMENT
Ne jamais utiliser l'outil sans la buse de soufflage intégralement montée et verrouillée.

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

Le souffleur est conçu pour être manié d'une main.
L'utilisateur peut le porter en tenant la poignée de commande de la main droite ou de la main gauche.
Toujours travailler en se déplaçant lentement.
Toujours surveiller la zone de sortie de la buse de soufflage.

MISE EN SERVICE DE LA BATTERIE

Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

DÉMARRAGE

Avant la mise en route, s'assurer que le dispositif se trouve en parfait état, pour garantir un fonctionnement en toute sécurité.

1– Raccorder le cordon d'alimentation de l'outil à la batterie outils Pellenc. Le visser et s'assurer de sa bonne fixation.
2– Mettre l'outil dans sa position d'utilisation, buse de soufflage pointée vers le sol.
3– Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I». A l'instant où le voyant est allumé et que la batterie émet 3 bips, l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.
4– Appuyer sur la gâchette de commande (1) pour démarrer l'outil. Avancer lentement en balayant d'un côté à l'autre les feuilles, déchets verts ou détritus urbains.
5– La vitesse de l'outil varie en fonction de la pression sur la gâchette.
6– Lâcher la gâchette (1) pour arrêter l'outil.

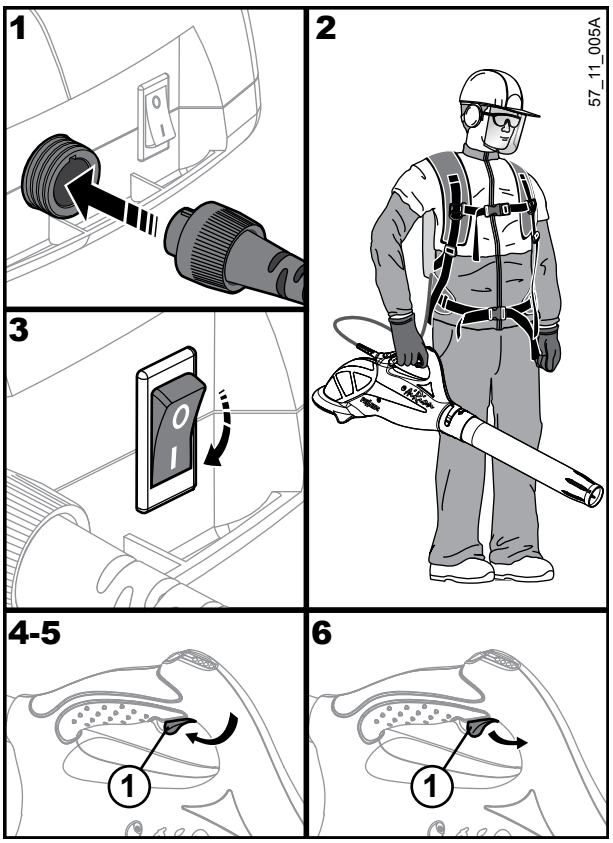

La progressivité de la gâchette de commande vous permet un contrôle précis et instantané du flux d'air.

ATTENTION
Veiller à conserver une distance suffisante (30 cm minimum) entre la bouche d'aspiration et toute source volatile (sols, murs, plafonds…), telles que le sable, graviers, liquides…
Ces éléments sont susceptibles d'être aspirés, de passer au travers de la grille d'admission, d'endommager votre matériel et d'être projetés à grande vitesse.

SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce système permet d'optimiser et de faire varier la puissance du flux d'air à l'aide du sélecteur (1) situé sur la poignée.

Lorsque l'outil est sous tension, les quatre voyants situés sur la poignée (2) indiquent la vitesse sélectionnée.

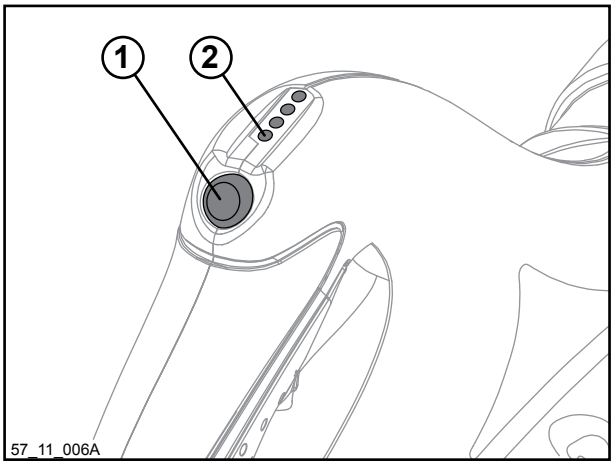

État des voyants	Vitesse sélectionnée	Puissance	Vitesse d'air	Débit d'air
1 voyant allumé	Vitesse 1	200 W	37 m/s	450 m^3/h
2 voyants allumés	Vitesse 2	350 W	46 m/s	555 m^3/h
3 voyants allumés	Vitesse 3	450 W	52 m/s	620 m^3/h
4 voyants allumés	Vitesse 4	550 W	55 m/s	660 m^3/h
4 voyants clignotants	Booster	750 W	61 m/s	730 m^3/h

MODE "BOOSTER"

L'outil dispose d'un mode "booster" permettant d'obtenir instantanément le maximum de puissance (750 W). La vitesse et le flux d'air sont alors au maximum (vitesse d'air : 61 m/s - débit d'air : 730 m^3/h).
Ce mode est disponible pour chaque vitesse.

Maintenir le bouton du sélecteur enfoncé (1) pour passer en mode "booster". Le mode s'active après 0,5 seconde, les 4 voyants clignotant simultanément.
Relâcher le bouton, l'outil revient à sa vitesse initiale.

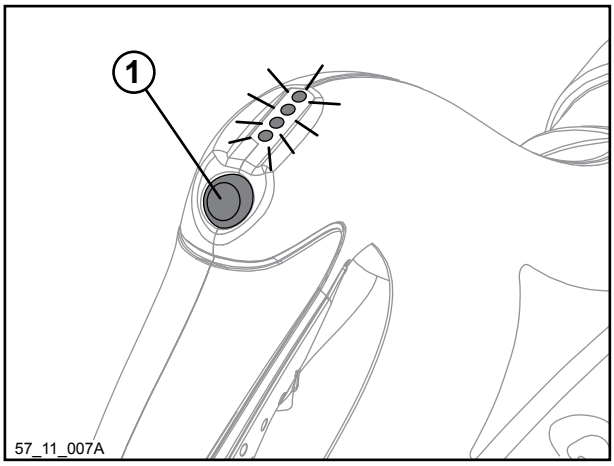

N'utiliser le mode "booster" que temporairement et seulement en cas de besoin (débris collés, …) afin de limiter la consommation de l'outil.

PORTAGE

Placer le crochet de portage sur la sangle latérale du gilet de portage.

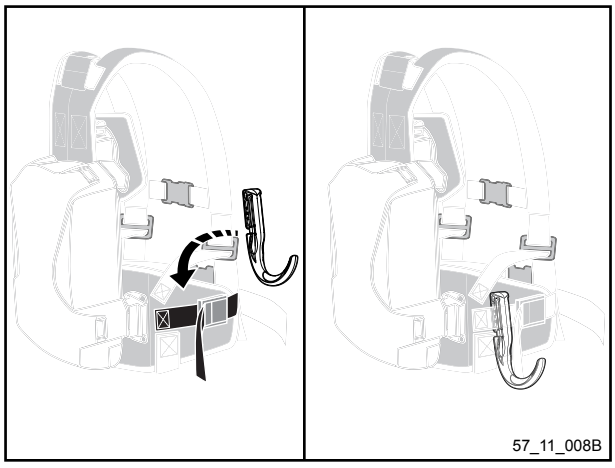

Accrocher l'outil au crochet de portage.

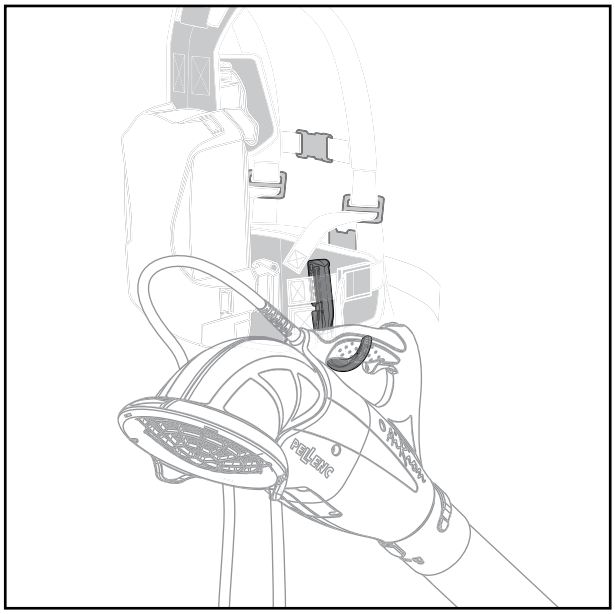

APRÈS UTILISATION

1– Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur arrêt «0»
2– Dévisser le cordon d'alimentation de l'outil et le retirer de la batterie.
3– Faire 3 boucles avec le cordon et le fixer à l'arrière de la poignée à l'aide de l'agrafe de maintien (voir visuel).

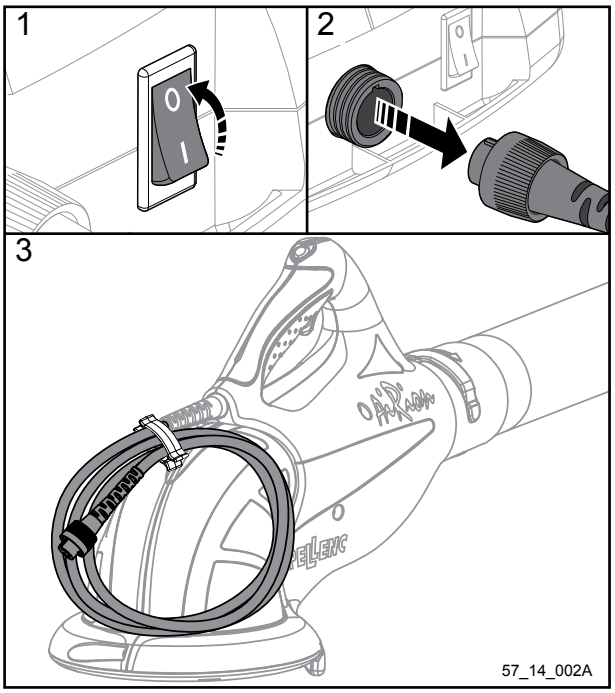

ENTRETIEN

ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

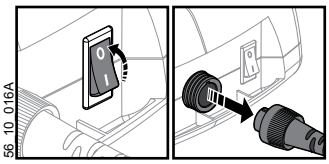

NETTOYAGE

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon doux et humide.
À l'aide d'un compresseur d'air (10 bars maximum), souffler l'outil, la grille et l'hélice régulièrement pour limiter leur encrassement.
Veiller à ce que l'intégralité du conduit d'air (de l'entrée à la sortie) ne soit pas obstrué.
Veiller à ce que les trous de la grille d'admission ne soient pas obstrués.
Remplacer la grille fine en cas de détérioration, même partielle.

AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc.) pour nettoyer l'outil.

NETTOYAGE DE LA GRILLE D'ADMISSION D'AIR (OU REMPLACEMENT)

DÉMONTAGE

- Dévisser les 2 vis TBHC M4x14 (1) de la grille.

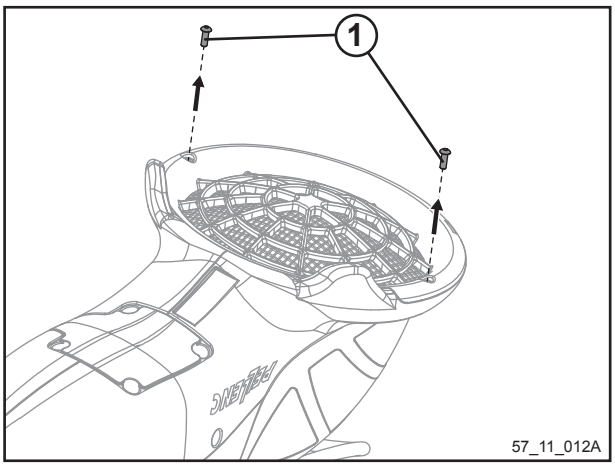

- Déclipser la grille du carter dans l'ordre indiqué : (2) puis (3).

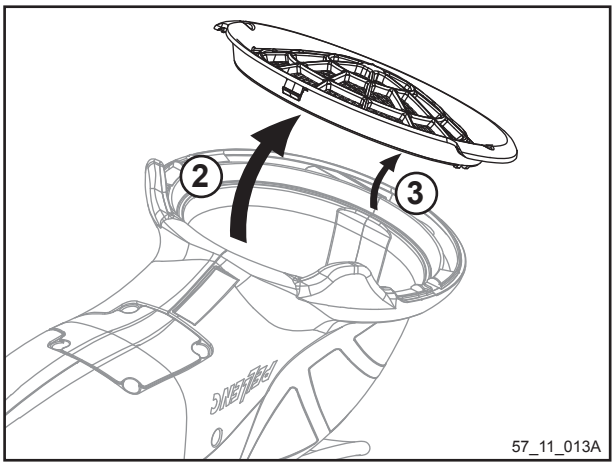

- Désassembler la grille fine (4) de la grille principale (5) pour procéder au nettoyage (ou remplacement).

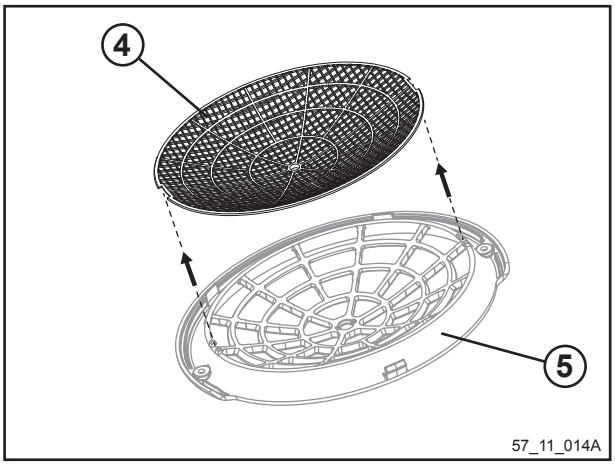

MONTAGE

- Assembler la grille fine (4) avec la grille principale (5).
- Clipser la grille du carter dans l'ordre indiqué : (2) puis (3).
- Visser les 2 vis TBHC M4x14 (1) de la grille.

ATTENTION
Risque de contact avec des pièces en rotation lorsque les grilles d'admission sont démontées.
Ne jamais utiliser un outil sans ses grilles d'admission intégralement montées et verrouillées.

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Après utilisation	Si nécessaire	Tous les ans ou si nécessaire
Nettoyage de l'outil		X		
Vérification visuelle de la machine	X			
Vérification de l'encrassement des grilles ; nettoyage si nécessaire	X	X		
Vérification de l'hélice ; nettoyage si nécessaire			X	
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X			
Remplacement des étiquettes de sécurité			X	
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé				X

REMARQUE :
Faire réviser l'outil toutes les 400 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

INSTRUCTIONS POUR LA RÉPARATION

ATTENTION !
Effectuer uniquement les interventions de maintenance et d'entretien décrites dans ce manuel.
Les réparations plus importantes ne peuvent être effectuées que par un distributeur agréé Pellenc.

RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE

83335	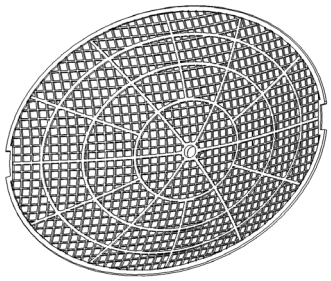
Grille fine	

STOCKAGE

- Toujours stocker un outil propre, batterie chargée.
- Stocker l'outil à l'abri de l'humidité et de la poussière.
- Stocker l'outil en lieu sûr, hors d'atteinte des enfants et des personnes non autorisées.

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	I	Eteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les diodes restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC
		Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
		Eteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			L'outil a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
			La batterie est déchargée	A l'arrêt, contrôler le niveau de charge de la batterie indiqué sur la fenêtre latérale	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur
L'outil fait un bruit inhabituel ou vibre anormalement	I	Allumées	Conduit du flux d'air obstrué ou bouché (coude d'admission, tube de soufflage, buse...)	Vérifier l'état du conduit	Nettoyer le conduit	Utilisateur
			Hélice sale ou endommagée	Vérifier l'état de l'hélice	Nettoyer ou changer l'hélice	Utilisateur
Perte d'efficacité du flux d'air	I	Allumées	Grille d'admission d'air bouchée	Vérifier l'état de la grille	Nettoyer ou changer la grille	Utilisateur
			Hélice sale ou endommagée	Vérifier l'état de l'hélice	Nettoyer l'hélice	Utilisateur
					Changer l'hélice	Distributeur agréé PELLENC

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»
GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC S.A. garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC S.A. ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC S.A. expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC S.A. ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC S.A., des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC S.A.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC S.A. ou par un distributeur agréé par PELLENC S.A.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC S.A., en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC S.A. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC S.A. et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC S.A. ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SOUFFLEUR A MAIN
FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES VOIRIES PUBLIQUES
NOM COMMERCIAL	AIRION
TYPE	AIRION
MODÈLE	AIRION
N° DE SÉRIE	

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
- 2004/108/CE
- 2000/14/CE

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	89	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2013
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL